

## Les temps modernes

# LA CRISE DE LA MONARCHIE ABSOLUE

## Pourquoi le peuple français a-t-il fait la révolution ?

### Doc 1 : Le discours d'un roi

« C'est en ma personne seule que réside la puissance souveraine ; c'est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité ; la plénitude de cette autorité, qu'elles n'exercent qu'en mon nom, demeure toujours en moi, et l'usage ne peut en être jamais tourné contre moi [...]. C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage, que c'est par ma seule autorité que les officiers de mes cours procèdent, non à la formation, mais à l'enregistrement, à la publication, à l'exécution de la loi, que l'ordre public tout entier émane de moi et que les droits et les intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains. »

Citation du discours de Louis XV, 3 mars 1766

### Doc 2 : La révolution Anglaise

Dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, l'Angleterre est passée d'un régime à vocation absolutiste à un **régime parlementaire**. Le roi ne gouverne donc **pas seul**.

« - Que le prétendu pouvoir de l'autorité royale de suspendre des lois sans le consentement du parlement est illégal [...]  
\_qu'une levée d'argent pour la couronne ou son usage [...] sans le consentement du parlement est illégale ;  
- Que la liberté de parole, ni celle des débats dans le sein des parlements ne peut-être entravée »

Extrait de *the Bill of Rights*, 1689,

### Doc 4 L'armée Royale soutient les Américains contre les Anglais



SIEGE DE YORKTOWN. 17 OCTOBRE 1781, peinture à l'huile, COUDERT Auguste, 1836

### Doc 4 : Le modèle Américain

« Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes : que tous les hommes naissent égaux, que leur créateur les a dotés de certains droits inaliénables parmi lesquels la Vie, la Liberté et la recherche du Bonheur ; que pour garantir ces droits, les hommes instituent parmi eux des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés, que si un gouvernement quelle qu'en soit la forme vient à méconnaître ces fins, le peuple a le droit de le modifier ou de l'abolir et d'instituer un nouveau gouvernement qu'il fondera sur tels principes et dont il organisera les pouvoirs selon telles formes qui lui paraîtront les plus propres à assurer sa Sécurité et son Bonheur...

En conséquence, nous les représentants des États-Unis d'Amérique assemblés en congrès général, prenant le Souverain Juge de l'univers à témoin de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité de ces colonies, que ces colonies unies sont et de droit doivent être des États libres et indépendants.

Extrait de la *Déclaration d'indépendance des Etats Unis* (4 juillet 1776)

## Doc 5 : La France en crise

### La crise financière

Louis XVI monte sur la trône en 1774. LA crise financière déjà présente sous Louis Xv s'aggrave notamment en raison de la participation à la guerre d'indépendance de L'Amérique mais aussi à cause des dépenses de la cour

Recettes		Dépenses	
Impôts directs	163	Entretien de l'armée	173
Impôts indirects	219	Entretien de la cour	90
Revenus du domaine royal, loterie, etc.	89	Gages, pensions, etc.	110
		Remboursement de la dette	261

### La crise économique

“La « première cause » (de la crise économique et sociale) est le peu de produit de la récolte faite cette année. Elle a été si mauvaise que dans quelques cantons on n'a pas recueilli la moitié d'une année ordinaire en gerbes et en grains ; dans d'autres, on n'en a recueilli que très peu ou point du tout. « Deuxième cause » : les pluies et les inondations de 1787 ; la grêle et la sécheresse de 1788. Les pluies en 1787 ont empêché d'ensemencer une partie des terres ; la sécheresse de 1788 n'a pas permis la pleine croissance des blés. Les prix sont hauts, le peuple ne peut acheter le blé nécessaire pour se nourrir, la misère et la famines ont partout.

**Rapport de l'Avocat Général Séguier  
(13/12/1788)**

## Doc 6 : les revendications du peuple français

### 1. extrait du cahier de doléances de Gastines

Les Nobles seuls jouissent de toutes les prérogatives : richesses, honneurs, pensions, retraites, gouvernements, écoles gratuites. Ainsi la Noblesse jouit de tout, possède tout ; cependant, si la Noblesse commande les armées, c'est le Tiers Etat qui les compose ; si la Noblesse verse une goutte de sang, le Tiers Etat en répand des ruisseaux. La Noblesse vide le trésor royal, le Tiers Etat le remplit ; enfin le Tiers Etat paie tout et ne jouit de rien. Il serait souhaitable que les droits des seigneurs fussent abolis. Ils regardent ceux qui font valoir leurs biens comme de vrais valets, le laboureur qui les nourrit comme un esclave ; si un journalier à leur service succombe sous le faix, ils en sont moins touchés que d'un de leurs chevaux qui périt dans l'écurie. Il est compréhensible de connaître le mépris de la Noblesse pour la roture.

### 2. Extrait du cahier de doléances du village de Lauris, sénéchaussée d'Aix

« O grand roi ! Perfectionnez votre ouvrage, soutenez le faible contre le puissant, détruisez le reste de l'esclavage féodal, affranchissez nos biens de la servitude dont vous avez affranchi depuis peu nos corps, et votre nom sera invoqué par les malheureux de toutes les nations ; achevez de nous rendre heureux : vos peuples livrés à des despotes se réfugient en foule au pied de votre trône, et viennent chercher en vous leur Dieu tutélaire, leur père et leur défenseur.

### 3. Extrait du cahier de doléances de Valencay

Les habitants se plaignent d'être surchargés de taille, capitation et autres impôts. Les droits sont très nuisibles au commerce du vin, tant en gros qu'en détail ... Le sel, denrée si nécessaire à la vie non seulement des hommes mais aussi des bestiaux, est porté à un prix excessif. Pour remplacer tous ces impôts supprimés, le gouvernement établirait un impôt unique, en nature ou en argent, en y faisant contribuer les ecclésiastiques et les nobles qui doivent être assujettis comme le Tiers-Etat

### 4. Extrait du cahier de doléances de la noblesse du baillage de Montargis

« Mais les Nobles réclament aussi le maintien de leurs privilèges. Nous déclarons ne jamais consentir à l'extinction des droits qui ont caractérisé jusqu'ici l'Ordre Noble et que nous tenons de nos ancêtres [...] Nous prescrivons formellement à notre député de s'opposer à tout ce qui pourrait porter atteinte aux propriétés utiles et honorifiques de nos terres.

### 5. Extrait du cahier de doléances du baillage de Nancy

L'objet dont les Députés doivent s'occuper essentiellement et en premier ordre est d'assurer à la France une bonne et solide Constitution qui fixe pour toujours de la manière la plus claire les droits du Trône et ceux de la Nation... Nous demandons que la liberté civile soit pleinement assurée et les lettres de cachet abolies pour jamais... Que la liberté de la presse soit établie et qu'on puisse sans visa ni permission imprimer toutes sortes d'écrits judiciaires et extra-judiciaires.

Doc 1 : Quel Roi prononce ce discours ?

Que réaffirme-t-il que nous savons déjà ?

Doc 2 : En quoi cet extrait montre-t-il que le pouvoir royal est limité ?

Doc 4 : De quelle oeuvre vous semblent inspirées les idées de la Déclaration ?

Parmi les « Droits inaliénables », lequel semble le plus important ?

Que peut faire le peuple si le gouvernement ne respecte pas les droits inaliénables du peuple ?

D'après la deuxième partie du texte cité, quelle forme de gouvernement semble souhaitée par les Américains ?

Doc5 : Que constate -ton sur la différence entre les recettes et les dépenses?

Quelles sont les causes de la crise économique.

Quelles en sont les conséquences pour le peuple ?

Doc 6 : Qui a écrit les cahiers de doléances dont sont issus les extrait 1,2,3,5

En quoi l'extrait 4 est-il différents des autres ?

D'après toi, à qui sont adressées ses revendications ?

Qu'attendent les habitants de Gastines ?

Ceux de Lauris ?

Ceux de Valencay ?

Ceux de Nancy ?

Que réclament les auteurs du cahier de Doléances de Montargis ?